



## Pas prendre sa semaine de CP pour écourter préavis

Par **aureliedub**, le **17/12/2013** à **09:21**

Bonjour,

Je suis assistante maternelle, d'après la convention collective (puisque je garde 3 enfants), c'est moi qui fixe mes CP

J'ai donné ma lettre de démission, avec la fin prévue le 12 janvier au soir.

Quant j'ai évoqué ma démission et l'envoi de la lettre, j'ai dit que je ne souhaitais pas faire ma semaine de CP prévue.

L'employeur m'a répondu que ce n'était pas la peine de la retirer.

Et ce matin, me dit que vu que j'ai 1 semaine de CP, mon préavis se fini le 19.

Suis-je en droit de ne pas prendre cette semaine, afin de finir le 12?

Merci pour vos réponses

Cordialement

Par **Lag0**, le **17/12/2013** à **09:47**

Bonjour,

Si les CP étaient prévus, il n'est théoriquement plus possible de les retirer puisque le délai d'un mois avant leur commencement est entamé.

Il faudrait un accord entre les parties...

Par **aureliedub**, le **17/12/2013** à **09:52**

merci pour votre réponse, je vais essayer de m'arranger autrement dans ce cas.  
bonne journée à vous